

Compte-rendu du troisième conseil d'école de St Martin des Besaces : mardi 19 juin, 17h30-19h30

Présents :

Parents d'élèves :Mme Johnson, Mme Lebosquain, Mme Lemarchand, Mme Massieu, Mme Mehadji, Mme Rattier, Mme Rivière, Mme François, Mme Vautier, M Targowski

Représentants de la mairie : Mme Caumont, Mme Lesouef

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Colas Poulie, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Lefaudeux-Farcy, Mme Quibeuf, Mme Rousseau, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Uhel

Absents : Mme l'inspectrice (excusée), M.Poulie (excusé)

I.Fonctionnement du conseil d'école

II.Restauration scolaire et hygiène

***hygiène et règles de vie dans les WC des garçons**

Au précédent conseil d'école il avait été évoqué des incivilités dans les toilettes des garçons. Suite aux affichages installés dans les toilettes, aux leçons d'éducation civique et morale réalisées dans les classes pour rappeler les règles, et à une vigilance accrue il n'y a pas eu de nouveau fait à signaler.

III.Vie scolaire

***bilan des sorties de l'année**

Action des tabliers

En lien avec l'APE, les élèves de l'école ont réalisé deux tabliers de cuisine : l'un avec les élèves de maternelle et l'autre avec les élèves de l'élémentaire. Environ 240 tabliers ont été vendus et il reste du rab qui pourra être acheté lors de la kermesse de fin d'année.

Intervention pâtisserie

Une intervention présentant l'évolution des pâtisseries à travers les âges, auprès des CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2. Les enseignants, ainsi que les élèves, ont trouvé la prestation très intéressante, avec ce qu'il faut d'anecdotes pour captiver et des petits instants pour goûter.

Sorties de fin d'année

En maternelle, les élèves sont allés à l'Escargotière à St Georges d'Aunay en mai ; le temps était magnifique, les animations enrichissantes et l'encadrement tout à fait adapté à des maternelles. Puis, en début de semaine, ils sont allés visiter les jardins d'Arlette, avec des ateliers sur les senteurs, les petites bêtes, la création d'un herbier, le tri des déchets,... bref une journée très complète. Enfin, les deux classes de MS-GS auront une randonnée sur le thème des sens en Juillet sur le site du viaduc de la Souleuvre.

Les CP et CP-CE1 sont allés 3 jours en classe de mer à St Martin de Brehal, en juin. Tout le monde a été ravi, enseignants, enfants ainsi que parents accompagnateurs (que les maîtresses remercient). Les enfants ont cueilli des plantes sauvages comestibles dans les pré-salés, ont participé à une pêche aux couteaux, effectué un défi contre le gaspillage alimentaire,... Les trois jours ont été complets et sont passés très vite.

Les CE1-CE2 et CE2-CM1 iront visiter le 28 juin une chocolaterie à Bayeux et une fabrique de caramels à Isigny.

Ces 4 classes participeront également à une rencontre sportive avec les autres écoles du secteur début Juillet.

Les CM1-CM2 et CM2 ont effectué une sortie dans la ferme pédagogique, de La Tournerie fin mai, dans la Manche. Les activités ont été très riches, très complètes.

Les CM1-CM2 ont reçu une professeur d'espagnol qui a évoqué l'alimentation en Amérique latine, les produits nouveaux venus d'Amérique, le tout en apprenant des mots d'espagnol et en effectuant aussi de la cuisine.

Les CM2 de M.Ledouit ont été cuisiner dans une pizzeria, à Villers-Bocage, où le restaurateur a présenté son métier et a permis aux élèves de voir toutes les étapes de la réalisation d'une pizza ; M.Ledouit tient à souligner la qualité de l'accueil. Enfin, tous les CM2 participeront au défi CM2-6^{ème} le jeudi 21 juin.

Spectacle de fin d'année :

-le spectacle aura lieu le samedi 30 juin, avec l'aide de l'APE. Les maternelles vont proposer le matin un spectacle, encadrés par les CM2, sur le thème de l'alimentation en adaptant l'album d'Eric Carle *La Chenille qui fait des trous*. L'après-midi les élèves d'élémentaire présenteront des chants et des danses. Et tout au long de la journée, les parents pourront voir les travaux réalisés par toutes les classes qui seront exposés dans le gymnase.

-l'école, pour éviter un quiproquo comme l'année passée, demande à la mairie d'échanger avec le personnel communal afin de s'organiser pour le rangement et le nettoyage du gymnase.

-les enseignants font remarquer que, lors des sondages pour connaître les élèves qui seront présents le jour de la kermesse, il y a chaque année un peu plus d'absents. L'une des classes aura 10 absents, ce qui nuira à la chorégraphie apprise puisqu'elle est prévue pour plus du monde.

***les effectifs pour la rentrée 2018**

Au cours de cette année scolaire, comme les années passées, l'école a été marquée par de nombreux mouvements d'élèves, avec 14 arrivées et 13 départs.

Au niveau des effectifs, il est pour l'instant prévu 260 élèves l'année prochaine (en anticipant les départs d'élèves déjà annoncés), sachant qu'il peut encore y avoir des départs tout comme des arrivées. 257 était le chiffre annoncé à la Direction Académique, et il a été acté l'ouverture du 11^{ème} classe. Un dispositif 100% réussite CP à plein temps, ainsi qu'un dispositif Plus de maître que de classes (PMQC), ont été également été annoncés sur l'école (cf. *Les dispositifs pour la rentrée 2018*).

Pour l'instant, au niveau des classes, il est probable qu'il y ait :

→ pour la maternelle : une PS ; une PS/MS ; deux classes de MS-GS et une GS-CP

→ pour l'élémentaire : un CP ; un CE1 ; un CE1/CE2 ; un CE2 ; un CM1 ; un CM2 (et les CP de la GS-CP).

Au niveau des enseignants, Mme Colas-Poulie quitte l'école après 13 années d'enseignement à St Martin des Besaces. Mme Colas-Poulie indique que cela va être dur de quitter l'école, mais après 13 ans il y a des envies de découvrir de nouvelles écoles et de nouveaux fonctionnements. L'ensemble des membres du conseil d'école lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière. Mme Rousseau Mélanie la remplacera et prendra la classe de CE1/CE2.

***les dispositifs pour la rentrée 2018**

Ont donc été installés sur l'école, par la Direction Académique, deux dispositifs particuliers : un 100% réussite CP à plein temps et un Plus de Maître que de classes (PMQC) à mi-temps.

Le 100% réussite CP, occupé par M. ???? Guillaume, doit permettre à un maximum d'élèves de CP de réaliser les apprentissages fondamentaux dans des effectifs réduits de moins de 12 élèves. En pratique, il y aura 3 groupes de CP : les CP de la GS-CP et deux groupes dans la classe de CP. M. ????, en collaboration avec les enseignants de CP, organisera son emploi du temps pour intervenir auprès des trois groupes sur des activités de lecture, écriture, compréhension et expression orales, ainsi que les mathématiques. Il aura une classe à lui, dans le bâtiment près de la route à l'étage. Les trois groupes seront les mêmes tout au long de l'année. Ce dispositif doit donc permettre aux trois enseignants d'avoir plus de temps à consacrer à chaque élève, dans le cadre de directives précises concernant le CP (aménagement de la classe, conseils pour choisir un manuel,...). Un protocole d'intervention sera établi pour fixer le fonctionnement du dispositif à St Martin des Besaces, en lien avec le projet d'école.

Le PMQC, occupé par M.Keller, doit intervenir auprès des CE1 et CE2 pour des actions de prévention auprès de tous les élèves. Les interventions peuvent prendre différentes formes : co-intervention, groupes de besoins dans une salle à part,... Contrairement au 100% réussite CP, les groupes ne sont pas fixés à l'avance. Son action cible avant tout les apprentissages fondamentaux. Un protocole d'intervention sera établi pour fixer le fonctionnement du dispositif à St Martin des Besaces, en lien avec le projet d'école.

***bilan du RASED**

-Mme Lefaudeux-Farcy, la maîtresse E, est intervenue de septembre à décembre 2017 et du 21 mai à fin juin 2018 auprès de 9 CP, 5 CE1, 3 CE2 et 3 GS.

Mme Lefaudeux-Farcy a souhaité souligner que ses interventions sont avant tout à des fins pédagogiques. Or de plus en plus elle constate que les enfants pris en charge ont de grosses difficultés comportementales, et pas seulement à St Martin des Besaces. Ils sont capables cognitivement mais présentent des difficultés importantes d'attention, de concentration et d'envie. Si en petit groupe il y a possibilité de les reprendre, avec des activités sur la posture (non-nécessaire auparavant), en classe entière les comportements de ces enfants deviennent de plus en plus problématiques. Les raisons sont diverses, mais il y a aussi une part environnementale importante, avec des familles qui ne font plus le lien avec l'école, se sentent parfois perdues, n'ont pas conscience de l'impact des écrans, etc. Les enseignants ne peuvent qu'abonder dans le sens de Mme Lefaudeux-Farcy, ces remarques faisant écho aux précédents conseils d'école où l'attitude de certaines familles a été à plusieurs reprises soulignées (cahiers non signés, manque de politesse,...).

-M.Poulie, le psychologue scolaire, est intervenu auprès d'une quinzaine d'enfants pour des dépistages, des orientations ULIS et SEGPA, le suivi d'enfants en situation de handicap mais aussi pour des reconnaissances de handicap.

***bilan intermédiaire du projet d'école**

L'année passée, un premier bilan avait indiqué que quasiment toutes les actions avaient été mises en place. Prolongées cette année, la majorité s'avèrent positives (tutorat, dictée quotidienne, thème commun, vocabulaire en maternelle, travail sur la consigne, et relaxation). On note tout de même que certains enfants peuvent être imperméables voire réfractaires au thème commun ou à la relaxation. Plusieurs activités ont pour limite d'être chronophages comme la dictée ou le vocabulaire en maternelle. L'action sur l'explicitation questionne sur son évaluation, difficile à effectuer et donc à se rendre compte si elle est positive ou non.

La seule action non mise en place concerne les échanges de service entre collègues, afin d'optimiser les points forts de chaque enseignant et de croiser les regards sur une classe. Elle devait être mise en place cette année, mais finalement cela a peu été fait ou alors sous la forme de décloisonnements ce qui n'est pas exactement un échange de service. Elle sera donc mise en avant l'année prochaine.

Les enseignants souhaitent également réalisé un avenant, avec pour objectif une action liée à la lecture et la relaxation. Pour cela, l'ensemble de l'école souhaite expérimenter l'action *Silence on lit !*, mise en place par l'association du même nom qui souligne un meilleur climat scolaire, des enfants plus calmes, et un accroissement du goût et du plaisir de lire. Dans le cadre des nouveaux horaires (pour rappel : 9h-12h15 et 13h45-15h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi et 9h-12h mercredi), tous les débuts d'après-midi de 13h45 à 14h05 les enfants auront ainsi un temps de lecture silencieuse.

***projet envisagé pour l'année 2018-2019**

Le thème de l'année devrait être « S'exprimer », ce qui pourra permettre différentes activités telles que : exprimer ses émotions, s'exprimer corporellement, s'exprimer à travers la poésie, l'expression écrite, etc. Une sortie avec nuitée est également envisagée, mais le choix de l'animation n'est pas encore défini.

***état des lieux de la coopérative scolaire**

Etat des lieux par Mme Bourdon et Mme Yon.

Attente d'un changement de mandataire : Mlle Yon Léonie / Mlle Bourdon Mélanie

Solde du 20 février 2018 = 8851,89 € (compte bred)

Solde du 19 juin 2018 = 8 544.96 €

Dépenses

- Achat matériel : 15 € + 62.01 € + 13.64 € = 90.65 €
- Documentation pédagogique : 37€
- Achat fruits maternelles 8 à 8 : 22.21 € + 8.20 € + 26.14 € + 20.42 € = 76.97 €
- Intervenant chocolatier : 70.60 €
- Acompte classe de découverte 2018/2019 : 150€
- Achat d'une enceinte et micro : 199.96€
- Solde de la classe découverte des CP – CP/CE1 : 5 048.40 €
- Sortie scolaire CE1/CE2 – CE2/CM1 (chocolaterie et caramels d'Isigny) : 750 + 210 = 960 €
- Repas des CM2 au collège de Bénvy Bocage : 3.3€ x 25 élèves + 2 adultes = 90.65€

Remarques : Les régies d'avance ont été dépassées dans chaque classe, un remboursement d'environ 600 € est donc à prévoir.

Pour la classe découverte du juin 2018, la situation financière de la coopérative scolaire nous a permis de diminuer de 20 €, le prix initial demandé aux familles.

Un acompte de 2350 € qui ne sera encaissé qu'à la rentrée de septembre a déjà été versé pour une classe découverte en juin 2019.

**Total : 625.18 € + 960 € + 5048.40 + 90.65
= 6724.23 €**

Recettes

- Vente de gâteaux : 143.60 €
- Vente de tickets de tombola : 1 272 €
- Classe découverte participation des familles : 1580 € + 220 € + 30 € = 1 830 €
- Don de l'APE : 3 000€
- Dons des familles : 80 € + 46 € + 12 € + 34 € = 172 €

Total : 6 417.60 €

Solde du 20 février 2018 : 80 € (caisse, argent liquide)

Solde du 19 juin 2018 : 84 €

Dépenses

Total : 0 €

Recettes

Dons des familles : 4€

Total : 4 €

Solde banque : 8544.96 €

Solde caisse : 84 €

IV. Activités post et périscolaires

***lien bibliothèque municipale et école**

Afin de faciliter l'organisation des bénévoles, il avait été décidé l'année passée que les classes n'iraient plus à la bibliothèque que sur la matinée du jeudi. Cela a plutôt bien fonctionné tout au long de l'année, même si les collègues auraient préféré des après-midis.

La mairie remercie la participation des écoles et annonce que la bibliothèque de St Martin des Besaces sera mise en réseau avec celle de Le Bénvy-Bocage, mais aussi qu'il y aura désormais possibilité d'accéder à la bibliothèque départementale.

Les classes d'élémentaire ont également participé au concours des Incorruptibles, avec des votes qui se sont déroulés dans la bibliothèque. La participation au concours est à nouveau relancée l'année prochaine, et les classes maternelles y participeront aussi.

V. Sécurité et équipements

***bilan des exercices de l'année**

Il y a eu deux exercices incendie dont un totalement surprise.

Trois exercices PPMS ont été réalisés sur les 3 thématiques : se confiner, se cacher, s'échapper.

M.Beer indique à nouveau que signaler les différents exercices devient compliqué, avec à sa disposition seulement une alarme non réglable et une corne de brume pour trois exercices différents demandant des réactions différentes (et de surcroît la nécessité de signaler partout dans l'école en même temps).

La gendarmerie est passée effectuer un bilan vis-à-vis de la menace « attentat » : il serait nécessaire de réhausser toutes les clôtures de l'école, mais aussi de déplacer la sonnerie sur la porte blanche auprès de l'escalier (dont tous les enseignants ont la clé) et de l'accompagner d'un visiophone.

***besoins matériels et travaux**

-Des classes vont à nouveau déménager l'année prochaine. Il y aura donc des déplacements de tables et de meubles à prévoir avec le personnel municipal.

-Des clés supplémentaires pour la porte nord-ouest seront à prévoir, ainsi qu'un déplacement de la sonnette.

-Il n'y a toujours pas d'eau chaude à l'étage, malgré l'installation d'un ballon d'eau chaude.

-Il est demandé des mousseurs pour les robinets puisque des réducteurs de pression ne peuvent être installés. Et dans les toilettes des GS, du savon liquide et des dévidoirs pourront être installés (Mme Lesouef précise que si c'est plus écologique, ce n'est par contre pas du tout économique).

VI. Questions diverses.

-Il est demandé à la mairie quelle sera l'organisation à la rentrée après 15h45 ? Mme Lesouef indique qu'il y aura une garderie gratuite de 15h45 à 16h30, et le bus passera à 16h. Sur ce temps, il y aura du personnel et des locaux disponibles (cantine, ancien bâtiment du TAP, dojo) mais il n'est pas possible d'en préciser plus pour le moment.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M. Beer